

Le Bulletin Printemps

Le 10 Juin 2019



Ville de / Town of

BARKMERE

Vol 47, No. 1

MESSAGE DU MAIRE



Pour le long terme...

L'hiver et le printemps que nous venons de traverser, ou de subir, me portent à réfléchir sur les décisions que nous prenons à tous les jours.

À voir les quais et abris à bateaux soulevés et endommagés, la crue torrentielle du ruisseau dans le village, et les dommages environnementaux causés par l'érosion, il est clair que nos décisions et nos actions doivent s'inscrire dans un contexte où le passé n'est plus garant de l'avenir.

Il est facile de prendre des décisions pour le court terme. La société « moderne » nous a fait miroiter les « avantages » de la satisfaction immédiate de nos besoins individuels : je veux, je veux, je veux, et tout de suite, et sans réfléchir aux conséquences très « désavantageuses » pour l'avenir et les autres.

Ce printemps, j'ai pris une (très!) longue marche avec un ami dans la forêt autour du Lac des Écorces. Nous avons pu admirer les bénéfices du long terme, avec des pruches plus que centennaires, des ruisseaux aux eaux claires et pures, une flore et une faune en santé. Mais nous avons aussi pu voir les effets dévastateurs du court terme, avec une plantation illégale de cannabis jonchée de débris, des chemins mal construits et mal situés qui remplissent les cours d'eau de sédiments, des sentiers où des véhicules récréatifs ont laissé de l'huile à moteur sur le sol, tout en détruisant le couvert naturel avec des ornières boueuses où plus rien ne pousse.

Cet été, nous verrons sans doute des gens s'amusant pour un après-midi avec des planches de surf, créant d'énormes vagues qui viennent endommager les berges du Lac pour des dizaines d'années à venir. Il y aura des gens qui feront des travaux « routiers » pour leur bénéfice personnel, libérant des sédiments qui viendront eutrophier le Lac et les ruisseaux en amont et en aval. Certaines personnes se laveront dans le lac avec du savon qui empoisonnera la faune durant des années, avant qu'il se « biodégrade ». D'autres gens allumeront beaucoup de lumières pour éclairer leurs propriétés et bâtiments, empêchant leurs voisins d'apprécier la noirceur et le ciel étoilé. Il y aura des gens qui couperont des arbres pour améliorer leur « vue », détruisant ce

qui a mis plus de 100 ans à pousser, et mettra autant de temps à repousser, si nous laissons la nature le faire, bien entendu.

Depuis près de cent ans, la Ville de Barkmere essaie de prendre des décisions pour le long terme, empêchant les coupes forestières à blanc qui détruisent la flore et la faune, protégeant les rives et le Lac du développement résidentiel sauvage et des systèmes septiques déficients, établissant des règles pour la construction et l'emplacement de chemins, pour limiter leur impact destructeur. Toutes ces actions viennent souvent contrecarrer la satisfaction de nos désirs individuels à court terme.

Dans un contexte où les changements climatiques rendent l'avenir incertain, que les générations qui poussent réclament le droit à un avenir elles aussi, et pendant que de nombreuses espèces animales et végétales disparaissent, quelles décisions prendrez-vous? Celles de vous amuser aujourd'hui sans penser au lendemain? Ou celles plus difficiles de protéger ce que nous avons pour les générations futures?

Luc Trépanier

Maire



Cours de premiers soins en français

Le Samedi 17 août 2019

09h00 à 17h00

- Pour inscription, veuillez téléphoner Sonia Larrivée au 819-429-0138 (mentionnez que c'est pour le groupe de Barkmere).
- Nombre limité: 12 participants (premier arrivé, premier servi, donc réservez votre place le plus tôt possible!)
- Prix par personne: \$55

* Veuillez prendre note que la ville a octroyé \$500 pour cette formation (250\$ cours en français et 250\$ cours en Anglais). Nous sommes présentement à la recherche d'un instructeur anglophone et d'une date pour le cours en Anglais.

Le Lac des Écorces et les changements climatiques: où en sommes-nous?

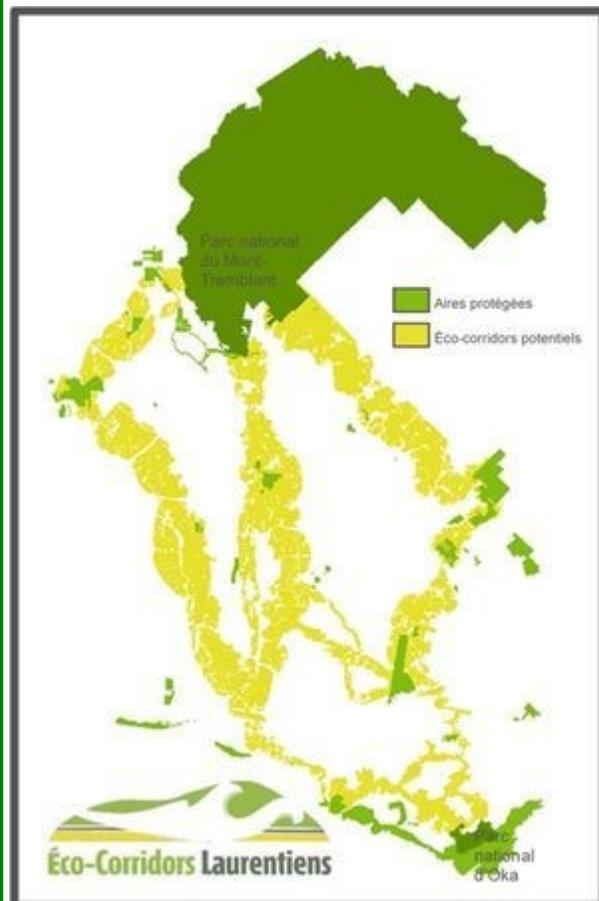
Par Stephen Lloyd



Nous commençons seulement à effleurer notre compréhension des effets des changements climatiques. Les conditions météorologiques extrêmes et les inondations anormales entraîneront des modifications à l'aménagement urbain et aux pratiques agricoles. En tant qu'êtres humains, nous devons nous adapter rapidement.

Pendant ce temps, les autres espèces avec lesquelles nous partageons le monde s'adaptent également. Les animaux sont adaptés à certains habitats particuliers et certains écosystèmes locaux. Ces habitats et écosystèmes sont à leur tour formés en grande partie par le climat qui y règne: température annuelle moyenne, précipitations, niveaux d'humidité, etc.

Les biologistes de Conservation de la nature Canada estiment que les changements climatiques, à leur rythme actuel, ont pour effet de **déplacer ces habitats progressivement vers le nord, à raison de 45 kilomètres par décennie**. Pour survivre, les animaux qui dépendent de ces habitats doivent également migrer vers le nord afin de «rester dans leur élément».



C'est pourquoi Conservation de la nature et d'autres groupes qui travaillent sur la protection de la biodiversité pensent au-delà de la simple protection des habitats. L'accent est maintenant mis sur la création de «corridors biologiques» sauvages, qui permettront aux animaux, aux plantes et aux insectes de migrer vers le nord et de suivre leur habitat essentiel.

Les cartes ci-jointes montrent l'emplacement de certains de ces corridors, à l'échelle du nord-est de l'Amérique du Nord et plus localement dans les Laurentides. Notez en particulier qu'il existe un groupe spécifique appelé «Eco-corridors Laurentiens».

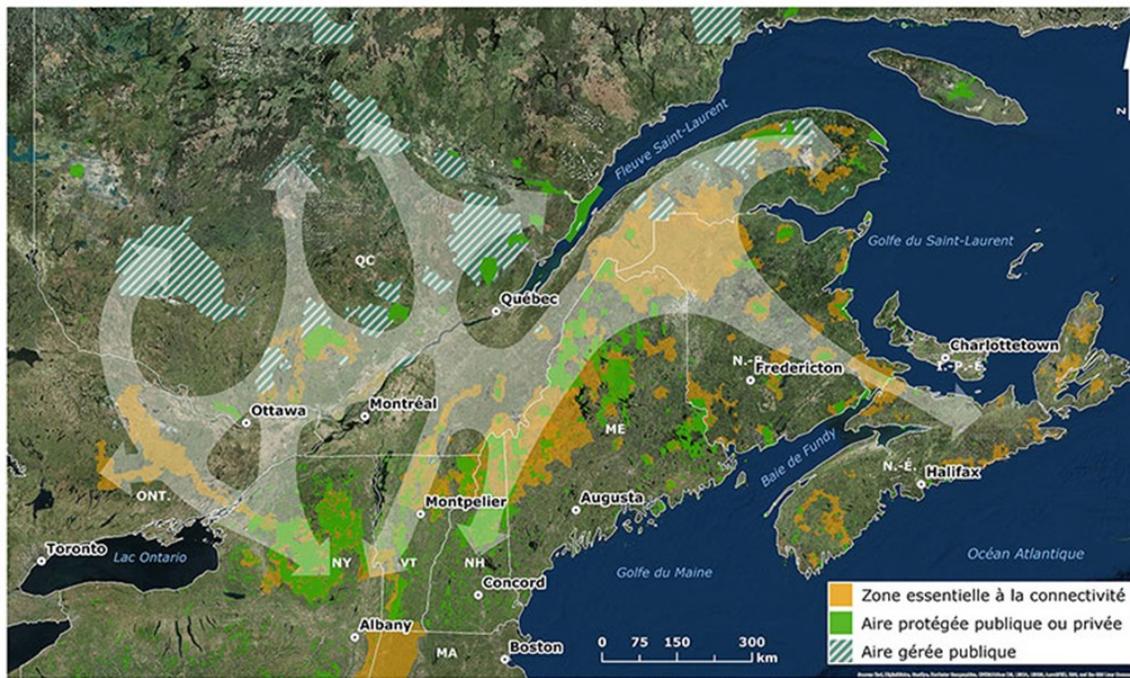
Nous savons tous qu'une grande partie du charme de Barkmere réside dans le fait qu'il est si difficile de s'y rendre. Nous

sommes loin de la route 117 et des artères principales qui permettent de vous rendre rapidement à l'endroit où vous vous dirigez. Des zones comme Barkmere constituent des corridors biologiques idéaux: moins de circulation, d'asphalte, de personnes et de développement pour déranger les animaux.

Si vous localisez Barkmere sur les cartes, vous remarquerez que nous sommes un élément clé des corridors biologiques des Laurentides. Les zones sauvages de Barkmere permettent notamment de relier les importants refuges fauniques du sud du Québec, Kenauk (65 000 acres sauvages près de Montebello), ainsi que le parc d'Oka et le parc de Mont-Tremblant, au nord.

Continuons ainsi et protégeons nos corridors biologiques. Vous ne réalisez pas ce que vous avez jusqu'à ce qu'il soit parti ...

Corridors écologiques : Adaptation aux changements climatiques



Partenaires financiers



Partenaires de mise en œuvre



Données modifiées et distribuées par :
 The Nature Conservancy, Deux pays une forêt, Éco-corridors Laurentiens et Conservation de la Nature Canada. Toutes les données représentées sur cette carte n'engagent que les organismes sus-mentionnés.

Quelle est la valeur de notre eau cristalline?

Par: Marc Frédette



Par une belle journée d'été, la clarté de l'eau au Lac des Écorces est étonnante, spécialement si on se compare aux autres lacs. Certains disent que nous pouvons voir jusqu'à 6 mètres et plus. Pendant que je canotais, je me suis fait ces réflexions:

- ⇒ Quelle valeur pour cette eau claire est reflétée sur la valeur de notre propriété foncière?
- ⇒ Et, plus important encore, quel est l'impact sur la valeur foncière si nous perdons cette clarté?

Heureusement, il semble que je ne sois pas le seul à me poser ces questions. Un groupe de chercheurs¹ de l'État du Maine sont les premiers pionniers qui se sont concentrés sur la clarté de l'eau en mètre en isolant cette variable. En utilisant un modèle mathématique sophistiqué, ils ont isolé toutes les autres variables affectant la valeur foncière telles la taille du lot, l'accessibilité, l'emplacement, et la date de construction. Cette étude est maintenant utilisée à Muskoka, au Minnesota, et au Wisconsin.

Les scientifiques ont développé une approche objective pour mesurer la clarté de l'eau en utilisant les lectures du disque Secchi. Les disques Secchi sont utilisés pour mesurer la profondeur de l'eau à laquelle le disque peut être observé de la surface et mesurer combien clair est le lac.

Dans l'État du Maine, les chercheurs ont établi que la valeur foncière assignée à la clarté de l'eau est de 34%. C'est considérable, plus du tiers de la valeur foncière est attribuée à la clarté de l'eau. Ce résultat est basé sur une clarté de 3,5 mètres. Au Lac des Écorces, nous pourrions nous obstiner autour d'un verre de bière ou de vin sur la profondeur à laquelle nous pouvons voir. Est-ce 3 mètres, 4 mètres, ou même 7 mètres comme certains disent après une longue journée au soleil.

Heureusement, nous avons une bonne base de données d'informations sur le Lac réalisée par la merveilleuse équipe du CCE conjointement avec l'APLÉ et dirigée par notre valeureux conseiller Jake Chadwick. Ils ont mesuré la clarté du Lac en utilisant la méthodologie du disque Secchi toutes les deux semaines pendant l'été, depuis 2011. Je recommande que vous lisiez ces rapports fort intéressants sur le site web de la ville.

Voici la bonne nouvelle. Les données montrent que notre clarté d'eau est en moyenne 5,9 mètres pour tout le lac. C'est une clarté superbe. Plus besoin d'argumenter en prenant un verre. Si vous cherchez un autre débat à l'heure de l'apéro, je recommande les changements climatiques tel que mentionné plus loin.

1. Boyle, Michael, Bouchard 1998 and Michael, Boyle, Bouchard 1996

En utilisant notre 5,9 mètres, la valeur implicite de la clarté de l'eau est d'un remarquable **42%**. Ce chiffre est impressionnant et donne à penser. **42 cents de chaque dollar de votre valeur foncière à Barkmere est directement liée à la clarté de notre eau.**

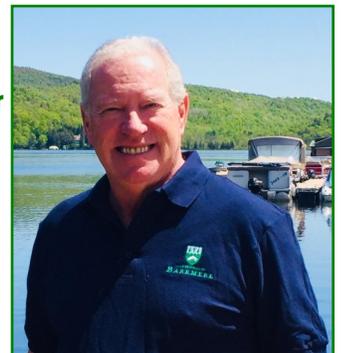
Mais il y a de mauvaises nouvelles. Étant donnée que la clarté de notre eau est si exceptionnelle, si la clarté de l'eau est réduite de 3 mètres à 2,9 mètres, ce qui est quand même respectable et mieux que certains lac environnants, la valeur de notre propriété descendrait de 17%. Une diminution de 4 mètres abaisserait votre valeur foncière de 27%, un chiffre stupéfiant.

Malheureusement, la pression s'intensifie de perdre notre clarté d'eau. Tel il appert dans l'étude de Boyle en 2002, les températures plus chaudes dues aux changements climatiques ont des impacts négatifs significatifs sur la clarté de l'eau. Au printemps 2019, les épisodes d'inondations dans les Laurentides, incluant Barkmere, sont sûrement des signes que les changements climatiques affectent notre Lac.

Que pouvons-nous faire? A part contrôler et surveiller les sédiments, spécialement en protégeant notre rivage, afin qu'il y ait le moins de dérangements possibles. Les grosses vagues et la coupe de pelouse ou d'arbres (même ceux qui sont morts) près du rivage ont des impacts irréparables sur la clarté de l'eau. Le moins qu'on touche la bande riveraine, le mieux. Laissez la nature travailler pour nous et profiter de notre magnifique Lac. Le temps perdu au lac est un temps bien employé.

Mot de l'inspecteur

Par: Gabriel Bélanger



Bonjour à tous les citoyens de Barkmere,

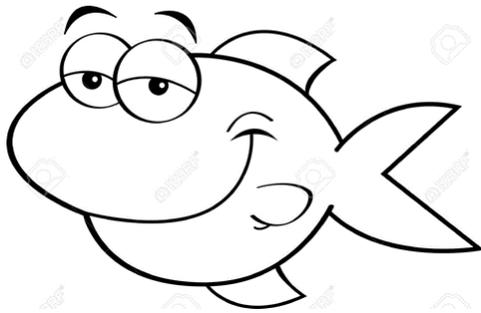
Puisque la nouvelle saison bat son plein, je tiens à vous rappeler qu'on ne peut laisser un bateau au débarcadère plus de 15 minutes. De plus j'ai remarqué que plusieurs propriétaires laissent des rebuts sur le bord du lac, donc dans la bande de protection riveraine: ce qui est totalement défendu.

Je demande donc votre collaboration habituelle pour disposer convenablement de tous ces rebuts indésirables.

Dernièrement, j'ai discuté du fait que les gens stationnent leur moto sous le shelter. Nous allons étudier la situation pour trouver une solution à ce problème car il y a quand même un risque de polluant pour le lac.

Bonne saison à tous les gens de Barkmere!

Tournoi de Pêche Familiale du Comité local des Loisirs



Samedi, le 6 juillet 2019 à 08h00

Inscrivez-vous par courriel à lynevalois62@gmail.com à partir du 24 juin
(Payez votre inscription le jour du tournoi entre 08h00 et 10h00)

Frais d'inscription (incluant le BBQ)

Enfants (age 0-11): 5\$, Adultes (age 12+): 10\$ OU \$20 Prix familial (famille Immediate seulement)

Horaire



8h00 -10h00:	Païement, inscription tardive, remise des coupons pour le BBQ et tirage (à côté de l'hôtel de ville)
8h00 - 16h00:	PÊCHEZ! (le temps qui vous convient!)
16h30:	Dernier poisson mesuré!
Début à 17h00:	BBQ
18h00:	Remise des prix

Prix

Ages 0-11:

- ▶ le plus gros crapet soleil
- ▶ la plus grosse perchaude
- ▶ le plus gros achigan

Et prix de participation à tous!

Adults 12 + :

- ▶ le plus gros achigan
- ▶ le plus gros brochet
- ▶ la plus grosse truite

Tous les participants sont éligibles au tirage!!!
BBQ disponible aux non-participants pour 5\$

Mettez également à votre calendrier:

Samedi 29 juin

De 19h00—21h30: Soirée de jeux. Venez célébrer la Fête du Canada avec nous!

Samedi le 10 août:

11h00—Vente de gâteries (après la réunion du Conseil municipal) et de

19h00—21h30 Soirée de jeux

* N'oubliez pas les cours de yoga tous les dimanches matins à 10h30 au centre communautaire.

Infrastructure et Services

Par: Marc-Olivier Duchesne



Zone du débarcadère—Rappel des bonnes pratiques

La zone du débarcadère et les accès aux quais sont essentiels à tous, sont très achalandés et ont de multiples usages. En ce début de saison, il est opportun de se rappeler les quelques règles qui vont tous nous aider à accéder facilement à nos embarcations, accueillir nos amis et accomplir nos projets!

- Les zones à proximité du quai principal (15 minutes) et des sections de quai C et D sur le chemin des jésuites sont des zones d'accès aux quais et de transbordement. Elles servent principalement à transférer des personnes, biens, provisions, matériaux et débris d'un véhicule à un autre (voiture à bateau ou l'inverse). Il ne s'agit pas d'un stationnement ou d'une zone d'entreposage.
- Il est possible de laisser son véhicule automobile quelques minutes (max 30 minutes) pour toutes sortes de bonnes raisons pratiques et c'est parfait ainsi. Cependant il faut se rappeler que la bande riveraine (15 mètres) **ne peut être un lieu de stationnement permanent et on ne peut y demeurer pour la journée ou la fin de semaine.**
- Ces zones sont aussi des endroits pour coordonner l'entrée de matériaux et la sortie de débris avec les entrepreneurs et livreurs. Idéalement ceux-ci devraient être transporter vers les résidences dès leur livraison mais il est raisonnable qu'il puisse exister un délai de 48 heures entre la livraison et le transport. Cependant, **il ne s'agit pas d'une zone d'entreposage de matériaux pour tout l'été ou un endroit où résidant ou entrepreneur entrepose ses débris, remorque, équipements jusqu'à la fin de son projet...** Ce n'est ni l'endroit pour laisser son vieux frigo 4 semaines avant la période de l'écocentre mobile ou parce que quelqu'un a promis de le transporter à votre place. Les débris devraient être acheminés à l'écocentre le plus rapidement possible.
- Imaginons qu'une personne laisse son véhicule pour la journée, qu'un citoyen laisse son vieux frigo, qu'un autre laisse ses matériaux pour son projet prévu dans 4 semaines et qu'un camion de livraison souhaite livrer beaucoup de matériaux ou qu'un citoyen souhaite amener ses parents âgés. Cette situation n'est pas idéale et nuit à nos voisins, en plus de ne pas être très esthétique et de créer du désordre pour nous et nos visiteurs.

En résumé, gardons à l'esprit la durée de 30 minutes pour stationner son véhicule automobile au débarcadère et de 48 heures pour y laisser les matériaux et débris. Évitions d'abandonner des débris au débarcadère car l'accumulation de ceux-ci (débris, matériaux, équipements et véhicules) restreint ou empêche l'utilisation de ces zones pour les autres citoyens et entrepreneurs. Pour toute situation particulière, parlez-en à l'inspecteur. Avec ceci en tête, souhaitons-nous un super bel été, beaucoup de visites et des projets complétés à temps!

L'ENVIRONNEMENT COMPTE

Par Jake Chadwick



Programme de surveillance du Myriophylle à Épis

Tel que mentionné dans le Bulletin d'automne, nous avons budgété cette année des fonds afin de mener le même niveau de surveillance et d'éradication du myriophylle à épis qu'en 2018. Nous espérons que la tendance à la baisse d'identification et d'arrachage de plants des trois dernières années se maintienne et que le nombre de plants enlevés diminuera. Nous allons entraîner quelques bénévoles-clés sur l'identification des plants de myriophylle. Nous voulons également organiser une clinique pour donner de l'information à tous les citoyens afin d'approfondir leurs connaissances sur le myriophylle à épis et sur d'autres espèces envahissantes qui menacent les lacs laurentiens. Cette clinique se tiendra le **samedi, 6 juillet à 10h00 au centre communautaire.**

De plus, nous allons prendre des précautions similaires aux étés passés en plaçant un cordon afin de boucler certaines parties de la Baie Silver afin d'éviter toute navigation dans ces endroits. Soyez vigilants et ne créez pas de vagues près des cordons!

Résultats sur la Qualité de l'eau—et confusion de données!!

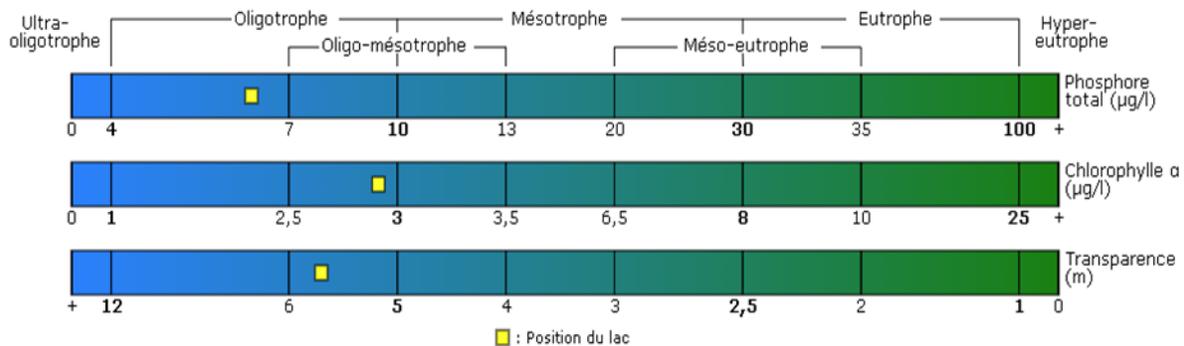
Comme chaque année, nous sommes ravis de vous rapporter les résultats des tests de qualité d'eau pour l'année dernière. Encore une fois nous avons testé d'importants paramètres biophysiques de mai à octobre grâce au CCE et à la participation de Lea Hardcastle et de l'APLÉ avec le programme provincial de Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL). Tel que mentionné dans les bulletins précédents, le programme RSVL a été arrêté temporairement en 2015 dû aux inquiétudes quant au protocole de test du phosphore. En gros, il y avait des soucis à l'effet que les lectures historiques étaient trop basses. Après deux ans d'analyses et de délibérations, le ministère a en effet confirmé que les lectures des années passées de phosphore par les participants du RSVL étaient en effet trop basses et un nouveau protocole de test a été établi. La mauvaise nouvelle de cette conclusion est que les lectures des années passées seront ajustées à la hausse. Bien qu'on ne puisse arguer contre la science et que l'on veuille 'bien faire les choses', il y a de l'inquiétude à savoir que les changements impliquent que notre lac est plus avancé sur l'échelle de son âge naturel que nous avons précédemment pensé.

A la page suivante, il y a un diagramme qui montre les résultats du programme RSVL pour 2018. Le programme nous indique où se situe notre lac vis-à-vis de trois importantes mesures de la qualité de l'eau : 1) le phosphore total; 2) le chlorophylle «a»; et, 3) le carbone organique.

Données physicochimiques - Été 2018

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2018-06-18	5,5	5,6	3,1
2018-07-17	7,9	2,1	3,8
2018-08-19	5,7	0,96	3
Moyenne estivale	6,4	2,9	3,3

Classement du niveau trophique - Été 2018



Tel que démontré dans le diagramme précédent, les résultats de 2018 sous le nouveau protocole de test de phosphore démontre une moyenne de 6,4 µg/l. Comparons ceci aux résultats de 2015 qui étaient de 5.1 µg/l. Avons-nous réellement 25% de phosphore de plus dans notre lac? Si nous recu- lons de quelques années, notre moyenne était de 3.1 µg/l. Nous utilisons les mêmes méthodologies et le même laboratoire pour les analyses. Les résultats du Chlorophylle «a» sont également plus élevés: 2.9 µg/l en 2018 versus 2.0 µg/l en 2015 et une moyenne historique en 2010 de 1.76 µg/l. Une question importante se pose donc: est-ce que notre lac a vieilli si vite en termes de phosphores et niveaux de transparence ou est-ce que les données des années passées étaient artificiellement basses? La réponse spontanée est non car les données des années antérieures pour le phosphore doivent être ajustées à la hausse. Nous accordons une grande importance à cette question et sommes en contact avec les gens du RSVL et le laboratoire. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de toute information obtenue. Nous allons regarder l'expérience des autres lacs pour voir s'il y a des simi- larités. En résumé—il ne sert à rien de prendre des données et tirer des conclusions à moins que les donnée elles-mêmes soient fiables et comparables!

Le niveau de transparence est demeuré stable juste sous la barre de 6m (5,7m exactement pour 2018). Ceci est comparable à notre moyenne des années passées de 5,9m. Notre collègue Marc Fredette a écrit un article très intéressant dans ce Bulletin sur les implications financières de cet attribut.

En dépit de la confusion des données, les résultats ci-dessus indiquent que le lac continue d'être dans la phase oligotrophique de sa vie. Si nous nous fions aux données de 2018 toutefois, nous avons bougé de façon significative vers la gauche sur l'échelle depuis les quelques dernières années, ce qui est inquietant.

Nous avons également fait une analyse des coliformes fécaux à plusieurs endroits sur le lac ainsi qu'au ruisseau sortant. Encore une fois, les résultats dans le lac étaient excellents. Nous pouvons donc conclure que tout va bien au niveau de cette mesure importante de qualité de l'eau.

Mini- Échos de Barkmere

Par: Chantal Raymond



- En 2020, il sera interdit à toute municipalité du Québec l'enfouissement des déchets organiques. Mais il offre aux petites municipalités rurales de pouvoir choisir entre la collecte dite de « troisième voie », ou le compostage domestique. Après analyse des résultats peu concluants d'un projet pilote de la MRC d'apport volontaire vers des conteneurs, et considérant les coûts importants reliés à ce type de collecte, le Conseil municipal a donc choisi la solution du compostage domestique, qui semble mieux adaptée à notre réalité. Prochainement, **Les employés de la ville distribueront les composteurs cet été à votre porte, ou quai.**

De par sa petite population, Barkmere est exemptée de la récupération des viandes et autres déchets « animaliers », qui pourront continuer à être disposés dans la collecte ordinaire. En fait, il sera très important de ne **PAS** mettre ces déchets dans le composteur, car ils attireront les ours, ratons laveurs et autres animaux carnassiers. Il a été démontré qu'ils ne sont pas attirés par les déchets végétaux. Des instructions plus précises seront distribuées avec les composteurs. □ Nous vous rappelons que les vignettes sont maintenant obligatoires sur vos bateaux. Nous considérons que nous avons été assez tolérants et la date limite pour se procurer les vignettes est largement dépassée. Pour toute aide ou information, veuillez contacter l'hôtel de ville. Nos étudiants se feront un plaisir de vous aider à obtenir les papiers manquants prouvant l'acquisition de vos bateaux, par exemple.

- Suite à la demande émise lors du Forum Citoyen de l'an dernier, la ville a adopté une résolution afin de demander au ministère des Transports de prendre des mesures afin de ralentir la vitesse sur la portion du chemin Barkmere située dans la ville, qui passerait de 50 km/h à 40 km/h. Ralentissez s.v.p.!
- Vous remarquerez cet été au débarcadère quatre contenants de récupération pour le polystyrène (comme les barquettes noires à légumes), le plastique # 6 (pots de yogourts individuels), etc. Des instructions seront affichées sur les conteneurs. Ce projet-pilote a connu un grand succès l'an dernier et plusieurs municipalités des Laurentides vont commencer cette collecte.
- Dans le cadre de notre entente avec la RINOL (Régie Incendie), nous devons faire des inspections d'alarmes d'incendie dans vos chalets. Elles débuteront cet été. **Pour ceux qui viennent sporadiquement au lac, auriez-vous l'obligeance de communiquer avec l'hôtel de ville dès votre arrivée, afin que l'on envoie une personne faire l'inspection aussitôt que possible.**



- La Ville veut remercier la trentaine de bénévoles qui sont venus dès notre appel remplir des sacs de sable pour renforcer les digues latérales du barrage lors de l'État d'urgence, le 27 avril au matin.

◀ (À gauche, le Directeur Général Martin-Paul Gélinas et le Maire Luc Trépanier, le 27 avril)

(Ci-dessous, quelques bénévoles le 27 avril)



INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE

HEURES D'OUVERTURE

Mai à septembre

	<i>Mardi au Samedi:</i>	09h00 à 16h00
Maire:	819-681-3374	maire@barkmere.ca
Direction Générale et Greffe	819-681-3374 poste 5101	dg@barkmere.ca
Urbanisme et infrastructures:	819-681-3374 poste 5103	inspecteur@barkmere.ca
Communications:	819-681-3374	communications@barkmere.ca
Finances (compte de taxes)	819-681-3374	finance@barkmere.ca

